commune de

Bållé

Bulletin municipal Août 2022





le Mot du Maire

Sommaire

Le Mot du Maire 2

Vie Municipale

Les décisions du conseil municipal 3 - 9 Argent de poche 10

Vie Associative

Médiathèque	10
Amis de Jaunouse - Théa Billé - FA MI RÉ	11
Centre de Loisirs 12	-13
Comité des fêtes	13
Club de l'Amitié - Planning salle des sports	14
UNC	15
Badminton	16
USBJ	17

Infos Diverses

Minceur et bien-être - France services	s 18
Télémédecine	19
SMICTOM	20-21
Mobil'Agglo	22
Rubrique Historique	23
Classe 2	24

MAIRIE de BILLÉ

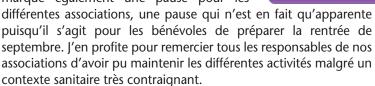
5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ Tél. 02 99 97 60 33 - Fax 02 99 97 57 72 e.mail : communedebille@wanadoo.fr Site internet : communedebille.fr

Jours et Horaires d'ouverture

Lundi	14h00	à	17h30
Mardi	8h30	à	12h30
Mercredi	8h30	à	12h30
	14h00	à	17h30
leudi et Vendredi	8h30	à	12h30

Chers concitoyens,

Le mois de Juillet, synonyme de vacances, marque également une pause pour les



Depuis le début de l'année, les animations ont pu reprendre et « la vie d'avant Covid » retrouve peu à peu ses habitudes, même s'il convient de rester vigilant puisque le virus circule toujours.

C'est ainsi que le 12 juin dernier, le vide grenier organisé par le comité des fêtes a pu se dérouler et a connu un véritable succès, après deux années d'absence nous avons pu revoir un grand nombre d'exposants et de visiteurs profiter de cet agréable dimanche.

Ce début d'année 2022 a été marqué par les élections présidentielles en avril suivi par les législatives du mois de juin.

Suite à ces élections, un gouvernement s'est mis en place dans un contexte particulièrement incertain, la guerre en Ukraine, une inflation galopante dans de nombreux domaines essentiels comme l'alimentation, l'énergie ou encore l'habitat. Beaucoup de travail attend ce nouveau gouvernement, pour ce faire je souhaite sincèrement que la raison l'emporte sur la démagogie et sur les idéologies radicales, que nous retrouvions la sérénité et un climat de concorde sociale.

Face au risque de pénurie d'énergie, le Président de la République appelle à « la sobriété énergétique », les collectivités devront également faire preuve d'exemplarité, la municipalité devra envisager quelques mesures dès cet automne afin de limiter notre consommation.

Dans ce bulletin, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée d'une nouvelle activité de « coaching en amincissement et bien être » Mme Marion LANEZ, la gérante, a ouvert son commerce début mai, nous lui souhaitons bon vent et réussite.

Toujours dans le domaine du bien-être et plus précisément de la santé, si nous sommes toujours à la recherche de médecins, notre pharmacienne, Mme Véronique THEAUD propose un service de téléconsultation, nous avons conscience que ce service à distance ne remplace pas totalement une visite en présentiel mais apporte néanmoins une solution à de nombreuses pathologies. Je tiens à la remercier pour cette initiative qui vient renforcer l'offre de soin.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de passer un bel été.

Le Maire, Daniel Balluais

Les décisions du Conseil Municipal

3 février / 3 mars / 31 mars / 19 mai / 30 juin

URBANISME / AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

URBANISME

RÉVISON DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après avoir rappelé l'état d'avancement du PLU, le cabinet URBA (cabinet d'urbanisme en charge du projet) a évoqué les dernières adaptations à apporter avant l'arrêt définitif du projet PLU.

Le conseil municipal a validé auprès du cabinet URBA le règlement précisant le patrimoine bâti susceptible de changer de destination, soit à vocation d'habitat soit à vocation économique.

Le projet est arrêté et est soumis à l'avis de l'État et des personnes publiques associées. Il s'en suivra une enquête publique prévue à l'automne 2022. Lors de cette enquête publique, les habitants de la commune pourront apporter leur avis.



DROIT DE PRÉEMPTION

Le droit de préemption urbain (DPU) est une procédure qui permet à la commune d'acquérir en priorité certains terrains sur des zones définies du Plan Local d'Urbanisme. Ce périmètre se limite aux zones UE et UA (bourg élargi).

Le conseil municipal renonce à faire valoir son droit de préemption relatif aux cessions ci-dessous :

- 1 rue des forges
- 11 rue des forges

♦ TRAVAUX

RÉNOVATION DES ANCIENS VESTIAIRES DE FOOTBALL ET DE LA BUVETTE

Le conseil municipal a décidé, après quelques mois de réflexion, d'aménager les anciens vestiaires de football en local destiné à différentes activités de loisirs (palets, jeux de fléchettes...) et d'aménager l'ancienne buvette située à proximité du terrain de football, en local de stockage de matériel pour le club de football.

Le conseil municipal à l'unanimité a validé les offres des entreprises ci-dessous :

ENTREPRISE	ENTREPRISE TRAVAUX	
Huet Tiercin	Menuiserie	5035,20 €
Costard	Maçonnerie buvette	5 951.00 €
Maçonnerie	Dalle béton vestiaire	4 378.00 €
AS-PLOMBELEC Électricité et plomberie		1 830.40 €
	Total TTC	17194,60 €



CHAUFFAGE PÔLE ENFANCE : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Afin d'améliorer la performance énergétique du pôle enfance, il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires avec la pose d'une nouvelle pompe et l'installation de sous-compteurs.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le devis de l'entreprise GALLE de Romagné pour un montant de 8 747 € HT soit 10 496, 40 € TTC.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Après étude de différents devis présentés par Monsieur le Maire, le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise Georgeault de Saint Georges de Chesné pour un montant de 8 964.00€ TTC concernant l'entretien des espaces verts suivants :

- Cimetière
- Parking de la salle des fêtes
- Parking route de Romagné
- Rue de Fougères (entrée du bourg)
- Parvis de l'Eglise
- Lotissement Le Clos Bocager

• TRAVAUX DE VOIRIE 2022

M. Christophe GILLES, Adjoint en charge de la voirie communale, présente les différentes offres suite à la consultation lancée pour les travaux de voirie.

ENTREPRISES	PRESTATIONS VOIRIE 2022	COÛT TTC
Henry Frères	Point-à-temps	7 698.00 €
Henry Frères	Enduit tricouche et enrobé Le Domaine et La Cosvinière	26 682,00 €
Henry Frères	Chemin de la Villansois	2 076.00 €
Galle Travaux publics	Curage des fossés	4.80 € /mètre linéaire

MAIRIE

PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE FOUGÈRES

Le conseil municipal valide la demande de participation aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les écoles publiques et privées de la ville de Fougères pour l'année scolaire 2021-2022 pour un montant de 4 063.94 €.

◆ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL ADOGEC A LA CANTINE DU RPI

Le conseil municipal a validé la répartition des frais de mise à disposition du personnel de l'ADOGEC à la restauration scolaire du RPI. Le montant total de la charge est de 5 652.48€. La répartition est fixée en fonction de la population DGF de chaque commune, soit pour Billé un montant de 2 575.84€.

♦ AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE DU PAYS DE FOUGÈRES

Suite à la dissolution de l'association « Pays de Fougères – Marche de Bretagne », l'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères a été créée afin de poursuivre les missions concernant les économies d'énergies. Cette nouvelle entité regroupe le Conseil en Énergie Partagé (CEP) dédié aux collectivités et la mission Rénobatys, dédiée aux particuliers. Son périmètre d'action couvre le territoire de Fougères Agglomération et Couesnon-Marche de Bretagne. La mission d'accompagnement est élargie à la mise en application du décret tertiaire qui fixe les échéances concernant la réduction des consommations d'énergies finale d'au moins 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 des bâtiments tertiaires dont la surface est supérieure à 1000 m². Les bâtiments visés sur la commune de Billé sont la salle polyvalente/pôle enfance et la salle des sports.

Le conseil municipal a désigné Mr Manuel RIBEIRO comme élu référent énergie, Mme Laurence BREGAINT comme agent administratif référent et Mr Pascal DELAMARCHE comme agent technique référent.

♦ RAPPORT ANNUEL 2021 DE L'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement comprend des équipements publics acheminant, de manière gravitaire, les eaux usées issues des habitations jusqu'à la station de traitement. Le réseau sur la commune de Billé comprend 6,136 km de canalisation.

Ce rapport annuel de l'assainissement est disponible et consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Dans le cadre de la mobilisation pour les populations d'Ukraine victimes du conflit en cours avec la Russie et pour exprimer concrètement sa solidarité, Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € auprès du Fonds d'ACtion Extérieure des COllectivités territoriales (FACECO) qui est un fonds de concours géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Monsieur le Maire précise que cette proposition de subvention au FACECO présente l'avantage d'une garantie à savoir : que la gestion des fonds versés sera assurée par des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence travaillant en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG

françaises. Le choix d'un tel versement offre l'assurance d'une utilisation pertinente de la subvention et apporte une réponse française coordonnée et adaptée à la crise.

Le conseil municipal approuve le versement de cette subvention.

◆ BAIL PRÉCAIRE A Mr BONNE Sylvain

Monsieur le Maire propose la signature d'un bail précaire au profit de Mr BONNE Sylvain. Ce bail concerne l'exploitation des parcelles agricoles ci-dessous pour une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction à la date d'anniversaire. Le loyer annuel est fixé à 140 € /ha soit 469.39 € par an

ZO 100 : 0ha 48a48 ca ZD 0769 : 0ha19a70 ca ZO 022 : 2ha 66 a60 ca ZD 07 68 : 0ha00a 50 ca

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Mr Pascal COLNOT, élu au sein de la municipalité, le conseil municipal a pris acte de sa décision.

Lors des dernières élections municipales de 2020, la liste était composée de 17 candidats dont 2 complémentaires.

Le remplaçant du conseiller démissionnaire est la personne inscrite en 16ème position sur la liste déposée en préfecture. Mme Sylvie Poignie devient la nouvelle déléguée du conseil municipal au sein du SIRS Billé-Combourtillé-Parcé.



♦ RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL



La commune a procédé au recrutement de Mr Pascal COLNOT en tant qu'agent communal, à 70 %, soit 24,5 heures par semaine. Le travail de Pascal COLNOT consistera à accompagner Pascal DELAMARCHE et Fabrice PRIOULT pour l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts.

♦ ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce tableau indique les économies d'énergie réalisées en kwh entre 2016 et 2021 grâce aux différentes actions engagées par la municipalité, les travaux de rénovation énergétique du pôle enfance, de la salle polyvalente et de l'école devraient amplifier cette tendance d'économie d'énergie.

Néanmoins, l'augmentation du coût de l'énergie ne permet pas de diminuer la facture globale de nos consommations.

Par décret, dit « décret tertiaire » du 23 juillet 2019, la loi impose une réduction des consommations

d'énergie finale d'au moins 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, ce décret s'applique à l'ensemble des bâtiments à usage tertiaire dont la surface dépasse les 1000 m² ainsi qu'à tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière dès lors que la surface cumulée est égale ou supérieure à 1000 m².

La municipalité sera donc amenée à étudier d'autres possibilités afin de diminuer sa facture énergétique.

	En chiffre en 2021	Evolution 2016-2021	
Consommation NRJ totale	149 594 kWh	- 16 %	- 28 109 kWh
Dépenses NRJ totales	24 638 €	20 %	4 050 €
Consommation des bâtiments	132 920kWh	-16%	- 25 055 kWh
Dépense des bâtiments (hors eau)	20 587 €	22 %	3 695 €
Consommation éclairage public	16 674 kWh	-15%	- 3 055 kWh
Dépense éclairage public	4 051 €	10 %	355 €
Conso d'eau en m3	279 m3	-37 %	- 166 m3
Dépense d'eau	1 698€	-35%	- 895 €

BUDGET COMMUNAL

◆ VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions des associations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les subventions suivantes pour l'année 2022 :

VOTE 2022	
SECTEUR ANIMATION ET CULTURE	
Amis de Jaunouse	60 €
Club de l'amitié de Billé	160 €
Comité des fêtes de Billé	450 €
Les amis de la MARPA	140 €
Association Famille Rurale (CLSH) (dans le cadre du CEJ)	4 006 €
SECTEUR SOCIAL ET DIVERS	
ADMR Mélusine Fleurigné	1085 €
Amicale des chasseurs de Billé	400 €
Asso Des Anciens Combattants de Billé (UNC)	250 €
Croix d'Or de Fougères	65 €
SECTEUR SPORTIF	
Badminton	721 €
Groupement Jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 953 €
Gym détente	98 €
Union Sportive Billé Javené	1 351 €
TOTAL GÉNÉRAL	10 739 €

Commune de Billé population DGF- 2021 : 1 085 Habitants

ALSH-MODIFICATION DU MODE DE CALCUL RELATIF AU VERSEMENT DE LA SUBVENTION A L'ALSH

Jusqu'en 2021, la subvention apportée à l'ALSH était de 10 euros par journée/enfant de l'année N-2 réparti de la manière suivante : 7 € en fonction de la population DGF et 3 € en fonction du nombre d'enfants par commune.

Aujourd'hui, le nouveau mode de calcul prévoit, d'une part, la prise en compte des données de l'année N-1 au lieu de l'année N-2 et d'autre part, une augmentation de 1 euro, soit 4 euros, par le nombre d'enfants par commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal a validé à l'unanimité une première subvention pour un montant de 8 976,14 €, un complément sera versé ultérieurement afin de tenir compte de la nouvelle règle d'attribution.

AUTRES SUBVENTIONS ANNUELLES 2022

Le conseil municipal valide les subventions suivantes :

- Repas club de l'amitié : 9,00 € par personne / repas
- Classes découvertes : 42,00 € par enfant domicilié à Billé et scolarisé en classe maternelle ou élémentaire (Subvention versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant).
- Arbre de Noël : 9,00 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé-Combourtillé-Parcé.

◆ PARTICIPATIONS 2022 DE LA COMMUNE AU BUDGET SIVOM, SIRS TRANSPORT ET RESTAURATION SCOLAIRE

Afin d'assurer le bon fonctionnement des syndicats intercommunaux de Billé, Combourtillé et Parcé, les élus ont décidé d'attribuer les participations suivantes :

SIVOM Budget pôle Santé : 3 645,52 € SIRS Budget principal Transport scolaire : 4 557,00 € SIRS Budget annexe Restauration scolaire : 15 949,50 €

♦ VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES- ANNEE 2022

Sur décision du conseil municipal, les taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2022 restent identiques à ceux de l'année 2021.

TAXES	TAUX 2022
Taxe d'habitation logement vacants	16,40 %
Foncier Bâti	36.30%
Foncier Non Bâti	42,69%

◆ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

BILAN-CG 2021- COMMUNE BUDGET PRINCIPAL						
LIBELLE	FONCTIO	NNEMENT	INVESTIS	SEMENT	ENSE	MBLE
	DEPENSE OU	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEF.	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEF.	RECETTES OU EXCED
Résultat réporté		128 256.35		106 617.13		234 873.48
Opérations d'exercice	535 806.87	646 891.45	418 066.47	453 597.69	953 873.34	1 100 489.14
TOTAUX	535 806.87	775 147.80	418 066.47	560 214.82	953 873.34	1 335 362.62
Résultat d'exercice		111 084.58		35 531.22		146 615.80
Reste à Réaliser			2 868.00			
Totaux cumulés	535 806.87	775 174.80	420 934.47	560 214.82	956 741.34	1 335 389.62
Résultat de clôture de l'exercice		239 340.93		142 148.35		381 489.28

Excédent de fonctionnement : 239 340.93 € répartis comme ci-après

Excédent de Fonctionnement Reporté : 129 340.93 € Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 110 000.00 €

Excédent d'Investissement : 142 148.35 €

Excédent d'Investissement Reporté : 142 148.35 €

• BUDGET ANNEXE SUPERETTE

Excédent de fonctionnement : 12 338.69 € répartis comme suit : Excédent de Fonctionnement Reporté : 7 338.69 €

Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 5 000.00 €

Excédent d'Investissement : 5 000.00 €

Excédent d'Investissement Reporté : 5 000.00 €

◆ VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget communal est voté en fonctionnement à hauteur de 719 911,93 € et en investissement à hauteur de 382 266,91 €.

◆ VOTE DU BUDGET ANNEXE SUPERETTE 2022

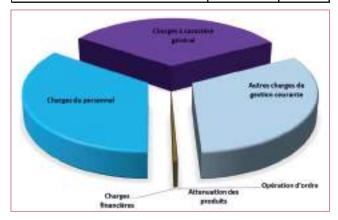
Le budget annexe (Supérette) est voté en fonctionnement à hauteur de 16 028.16 € et en investissement à hauteur de 10 000,00 €.

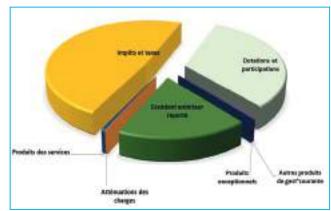
GRAPHIQUE BP 2022 COMMUNE DE BILLÉ

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2022	Part en %
Charges à caractère général	241 888.83 €	34%
Charges du personnel	229 550.00 €	32%
Autres charges de gestion courante	223 509.00 €	31%
Charges financières	895.54 €	0%
Charges exceptionnelles	0.00 €	0%
Opération d'ordre	21 368.56 €	3%
Dotations aux amortissements et provisoins	200.00 €	0%
Attenuation des produits	2 500.00 €	1%
TOTAL	719 911.93 €	100%

RECETTES	BP 2022	Part en %
Excédent antérieur reporté	129 340.93 €	18%
Atténuations des charges	1 000.00 €	0%
Produits des services	3 700.00 €	1%
Impôts et taxes	349 000.00 €	48%
Dotations et participations	234 500.00 €	33%
Autres produits de gest°courante	2 010.00 €	0%
Produits exceptionnels	150.00 €	0%
Produits Financiers	11.00 €	0%
Reprises sur Amortissements	200.00 €	0%
TOTAL	719 911.93 €	100%

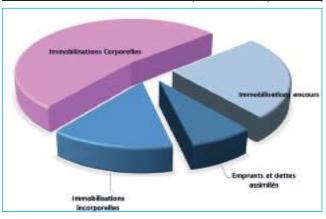


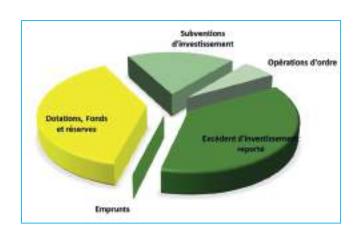


SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2022	Part en %
Emprunts et dettes assimilés	28 600.00 €	7.5%
Immobilisation incorporelles (révision Plu)	55 000.00 €	14.4%
Immobilisation Corporelles (agencement des terrains, acquisition des matériels, voirie)	203 000.00 €	53.1%
Immobilisation encours (contructions et autres aménagement sur les bâtis)	95 666.91 €	25.0%
TOTAL	382 266.91 €	100.0%

RECETTES	BP 2022	Part en %
Excédent d'investissement reporté	142 148.35 €	37%
Emprunts	0.00 €	0%
Dotations, Fonds et réserves	147 000.00 €	38%
Subventions d'investissement	71 000.00 €	19%
Opérations d'ordre	22 118.56 €	6%
TOTAL	382 266.91 €	100%





◆ ARGENT DE POCHE JUILLET 2022

Le dispositif « argent de poche » a été reconduit pendant les vacances d'été. Huit jeunes ont participé à cette opération. Ils ont effectué des chantiers de proximité : entretien des bâtiments communaux, désherbage des espaces verts et du cimetière, nettoyage du mobilier du restaurant scolaire et du centre de loisirs, tri des jeux périscolaires.

Ces missions étaient encadrées par les agents techniques : Fabrice, Pascal, Sandrine et Lucie la directrice du centre de Joisirs





Iohanna et Gaëlle





Vie Associative

Médiathèque

Un jeu de piste est organisé cet été par la médiathèque de Billé.

Il aura lieu principalement dans le centre bourg de Billé.

Ce jeu est ouvert à tous, bons observateurs à partir de 7 ans, accompagnés par un adulte.

Le but est de répondre correctement aux 12 questions demandées et ainsi de reconstituer le mot mystère à l'aide des lettres entourées.

Le livret complété sera à déposer à la médiathèque de BILLÉ avant le : samedi 17 septembre 2022.

Les enfants peuvent se procurer le livret du jeu concours directement à la médiathèque de Billé et aussi au bar des sports tout l'été.

Activités manuelles

Les activités manuelles (tricot, crochet, créations artistiques) reprendront à la rentrée prochaine à la médiathèque de Billé le mercredi de 15h à 17h.

Ouvert à tout public, gratuit, entrée libre.

Contact: bibliobille@fougeres-agglo.bzhr ou venir sur place.



la bibliothèque de Billé est ouverte :

Mercredi de 15 h à 18 h,

Vendredi de 16 h 30 à 18 h,

Samedi de 10 h 30 à 12 h.

Amis de Jaunouse



Le samedi 18 juin 2022, l'association des amis de JAUNOUSE a organisé une soirée musicale sur le site de JAUNOUSE. Cette sympathique réunion animée par plusieurs musiciens locaux, a réuni près de 150 personnes sous une chaleur écrasante. Cependant, compte-tenu de la période de sécheresse que nous subissons encore actuellement, les organisateurs ont dû, à leur grand regret et déception des participants, annuler le feu de la Saint Jean. Ce n'est que partie remise. Ils vous rendez-vous donnent l'année prochaine.

THÉA BILLÉ

Depuis bientôt trente ans la troupe de théâtre de Billé au eu le plaisir de proposer chaque année une représentation pour la plus grande joie des acteurs , des membres de l'association et du public.

Malheureusement l'épidémie de COVID a bloqué notre association pendant deux ans. Certains aimeraient encore



repartir pour prolonger cette belle aventure mais il nous manque des acteurs (rices).

Nous souhaiterions que ceux qui seraient intéressés se manifestent au plus vite soit en laissant un message au 06 70 72 66 50 soit en adressant un mail à jeanbouessel8@gmail.com.

ESPACE JEUX FA MI RÉ



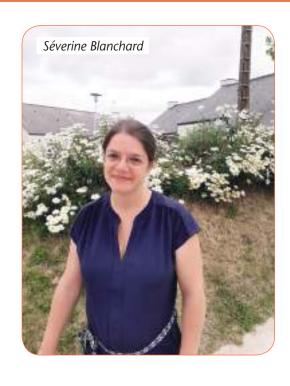
Séverine Blanchard sera donc la nouvelle présidente de l'association : merci à elle de permettre la continuité de l'espace jeux.

Sylvie Poignie, trésorière et Marion Reillon, secrétaire, renouvellent pour

cette prochaine année scolaire et Florence Collin alimente toujours notre blog de photos prises à chaque séance

La rentrée de FAMIRÉ se fera le jeudi 8 septembre à 10h15 au pôle enfance de Billé.

Bel été ensoleillé et bonnes vacances. Sophie Roque, ancienne présidente



L'été s'annonce animé au centre de loisirs.

Depuis quelques mois, les enfants partent à la découverte d'activités autour du vivant. Installation d'un compost, visite d'une ferme, création de fusée à eau, de jumelles ou encore de bateau en récup. L'occasion également de s'essayer au yoga, arts martiaux ou encore théâtre. Les idées ne manquent pas.



Dans cette lancée, l'équipe d'animation a concoctée un programme haut en animations pour vos enfants sur la période estivale. Après la préparation de la « garden party » à destination des familles le vendredi 8 juillet, les enfants pourront profiter de leurs vacances au centre pour découvrir diverses activités. Défis sportifs, ateliers manuels et culinaires, expériences scientifiques ou encore sorties à thèmes, il y en a pour tous les goûts. Et cette année, les mini camps font leur grand retour, pour le plaisir de tous. Pour clôturer l'été, les parents seront les bienvenus à l'exposition du 31 août.









Votre enfant souhaite venir au centre?

Retrouvez toutes les informations relatives à l'inscription sur notre site internet

https://alsh-bcp-35.wixsite.com/alshbcp

Vous pouvez également contacter Lucie Peuchant, directrice de l'accueil de loisirs, par téléphone au **06 78 87 73 76** ou par mail à l'adresse suivante : villagenchante@hotmail.fr



Un centre de loisirs associatif

Vous souhaitez d'avantage connaître la vie du centre de loisirs ou encore vous investir plus activement dans les missions de l'association?

Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous!

Nous recherchons des bénévoles pour mettre à profit leur dynamisme dans l'investissement associatif, personnes sans qui le centre de loisirs ne peut vivre.

L'association familiale CSF de Billé-Combourtillé-Parcé cherche un/e animateur/trice BAFA pour accompagner les enfants de l'accueil de loisirs durant les mercredis et vacances scolaires.

Missions:

- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Mène des projets d'animation dans un démarche pédagogique répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants.
- Gestion de la vie quotidienne.

Actions:

- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Prépare, met en oeuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la

réalisation des projets.

 Aménage des espaces en fonction des animations et/ ou des besoins des enfants dans le respect du rythme de chacun.

Diplômes:

BAFA obligatoire

Contrat et rémunération :

- Contrat CDII Coef 257 Echelon B
- 60% ETP, soit 900 heures par an
- Temps complet pendant les vacances scolaires (du lundi au vendredi) puis les mercredis scolaires
- Amplitude horaire : 9h par jour, selon le planning + temps de préparation et réunions

ANIMATEUR/TRICE BAFA ALSH

POSTE CDII

- Rémunération lissée (valorisation selon reconstitution de carrière)
- Congés payés
- Convention collective ECLAT
- Formations continues (possibilité de passer le BAFD par le biais de l'association)

Poste à pourvoir au 1er septembre 2022

CV et LM à l'attention

de Mlle Lucie Peuchant – Responsable Pôle Enfance par mail : villagenchante@hotmail.fr

par courrier : 14 rue de la Chapellenie- 35133 Billé

Pour toutes informations complémentaires : villagenchante@hotmail.fr ou au 06 78 87 73 76

Comité des fêtes

Chers habitants de Billé, le vide-grenier est passé et ce fut une belle réussite autant humaine que commerciale.

Nous remercions tous nos bénévoles qui ont fait cette journée avec sourire et bonne humeur que se soit le samedi pour la préparation ou le dimanche, et tous les habitants du centre bourg des contraintes que nous leur avons données ce jour là. Tout ne fut pas parfait et nous mettons tout notre cœur à nous améliorer chaque année.

L'année prochaine le vide-grenier aura lieu le 11 juin 2023, n'hésitez pas à noter dès maintenant cette date car nous ouvrirons les réservations dès début avril et nous mettrons à cœur de privilégier les habitants de la commune.

Cette journée nous remet le pied à l'étrier après 2 ans d'arrêt et nous fait réfléchir à toutes les autres animations que nous pouvons mettre en place pour toujours donner plus de vie à notre commune.

Pour finir merci à notre municipalité de son accompagnement dans cette organisation.

Mr Pierre Belloir et tous les membres du bureau Président du comité des fêtes











Club de l'amitié

Avec les beaux jours, et l'éloignement de la pandémie, nous reprenons progressivement nos activités. Le jeudi 7 avril avec 2 mois de retard nous avons

enfin pu organiser notre assemblée générale, à laquelle vous avez été nombreux à participer, merci de votre présence; notez qu'à ce jour, nous totalisons 158 adhérents.

Dans la foulée, mardi 19 avril, réunion mensuelle à Billé. Vendredi 13 mai, deux équipes de boulistes ont participé à une compétition départementale en triplette à Servon/Vilaine. Mercredi 8 juin, 2 équipes de 7 personnes ont participé au triathlon (5 jeux possibles : belote, boules, palets, tarot, gai savoir) à ESSE. La fin du semestre a vu une activité intense : réunion mensuelle, bal, grillée à Jaunouse.



nérations ouvement

Le second semestre est également porteur d'activité

Mardi 19 juillet : découverte de Juvigné (musée, repas, village fleuri)

Mardi 27 septembre : marche ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité) à Louvigné du Désert

Mercredi 28 septembre : repas du secteur Fougères sud à Javené

leudi 13 octobre : repas d'automne à Billé Lundi 17 octobre : Concours de belote Mardi 18 octobre : réunion mensuelle

leudi 8 décembre : Pot au Feu

Planning Salle de Sports

2022 - 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	AUTRES
7:00							
8:00							
9:00							
10:00					Gym (début et fin		
10,30			Foot		saison)	Foot	
11:00		Droit de Cité	10 H à 12 H	Droit de Cité	(10 H à 11 H)	10 H à 12 H	
11:30		(10 H 30		(10 H 30			
12:00		à 12 H 00)		à 12 H 00)			
12:30							
13:00							JEUDI
13,30							
14:00							CLUB HOUSE
14,30	Ecole			Ecole		Twirling	
15:00	(13 h 30 à 16 H 30)			(13 H 30 à 16 H 30)		(14 H à 16 H 30)	DROIT DE CITE
15,30							
16,00							
16,30							
17:00							
17,30			VOLLEY			Aéromodélisme	
18:00			entrain-			(17 H à 19 H)	
18,30			nements			(oct. à avril)	
19:00			17 H 30 à 19 H				
19,30							
20,00							
20,30		Gym (début et fin					
21,00	Badminton	saison) 20 H à 21 H	Badminton	Badminton	VOLLEY		
21,30	//				20 H à 22 H		
22,00	(19 H à 23 H 30)		(20 H à 23 H 30)	(19 H à 23 H 30)			
22,30							
23,00							
		PALETS - vendredi	soir de 20H à 23H	- en mezzanine - le	s 1er et 3ème vendr	redis	

Pas de concours de palets, ni de vin d'honneur dans la salle de sport

U.N.C. - Union nationale des combattants de Billé

L'assemblée générale de l'UNC (Union nationale des combattants) de Billé s'est tenue salle annexe de la salle des fêtes samedi 12 mars 2022

Après deux années d'activités restreintes, les adhérents étaient contents de se retrouver.

L'association comptait 54 adhérents en 2021.

François Delcourt a fait observer une minute de silence pour nos 4 décès de 2021.

> Amand Delatouche AFN- Louis Vacher AFN Brigitte Lemoine épouse de notre Trésorier Marie Ange Cochet Veuve AFN

En 2021 l'activité s'est limitée à 6 personnes pour le 8 mai.

Le 11 novembre nous étions contents de nous retrouver près du monument aux morts.

Rôles de l'association U N C présentés par François Delcourt

Conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la

France ou qui l'ont honorée par de belles actions de résistance dans la gloire et dans l'ombre afin de préserver la liberté et les droits de l'homme.

Pour ces raisons, l'UNC accepte dans ses rangs toutes celles et ceux qui adhérent à ces idées, quelques soient leurs origines ancestrales ayant ou non porté l'uniforme militaire.

L'enjeu 2022

Le recrutement : c'est pour cette raison que nous avons choisi le samedi pour permette aux jeunes de nous rejoindre

Les bilans : moral et financier ont été approuvés à l'unanimité Le tiers sortant : réélu Jean Paul Boulanger - François Delcourt Marie Jo Haudebert - Jean Paul Vannier

Marie Rose Vannier est venue nous rejoindre comme membre associé et prend la fonction de trésorière.

Ce qui porte 12 élus au conseil d'administration.

Pour l'année 2022, nous comptons 66 adhérents :

2 OPEX + 8 soldats de France + 2 Membres associé sont venus nous rejoindre.

Adhérents par catégorie

15 AFN, soit: 12 AFN - 3 AFN Algérie Opex

32 Soldats de France

2 Opex

10 Veuves, soit: 1 Veuve 39/45 - 8 Veuves AFN

1 Veuve soldat de France

8 Membres associés

Le Bureau

Trésorière

Président : François Delcourt

Vice-Présidente : Marie Jo Haudebert Secrétaire : Colette Legrand

Secrétaire adjoint : Pierre Royer

Trésorier adjoint : Maurice Lemoine

: Marie Rose Vannier



Les projets sous réserve de Covid

11 novembre à Billé

commémoration de l'Armistice de 1918, suivie d'un repas

5 Décembre à Javené

hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et

de la Tunisie

24 Septembre

Choucroute prévue le samedi midi à Billé

Du 17 au 21 juin Pèlerinage

Rencontre à Lourdes, s'adresser à François Delcourt si intéressé









Photo du nouveau bureau, composé de

Frédéric HEINRICH (Président), Joël DURDANT (Trésorier), Cathy VANNIER (Secrétaire). Mais également de Véronique FRABOT, Aurélie LUCAS, Adeline NEZOU et Mickaël GAREAU en tant que membres actifs.

Absente sur cette photo : Adeline NEZOU



A l'issue de notre Assemblée Générale du mardi 28 juin dernier, le bilan est encourageant pour le Badminton Javené-Billé.

Malgré l'annulation de la majeure partie de nos manifestations à cause du Covid, nos 4 équipes engagées en Interclubs Départementaux ont pu jouer la saison en intégralité, nos jeunes ont redécouvert le passage de plumes ainsi qu'un plateau et nos licenciés adultes ont participé à notre tournoi interne, la BJB Cup', sur la fin de saison. Nous pensons déjà à la saison prochaine, avec la planification de nos manifestations.

Nos 2 tournois interrégionaux adultes auront lieu respectivement les 14 & 15 janvier 2023 et le 10 mars 2023.

Nous allons réorganiser un tournoi interrégional jeune pour les catégories Minimes et Cadets le 27 novembre 2022.

Autres dates importantes :

- Soirée Blackminton le vendredi 9 décembre 2022.
- Galette des Rois le samedi 28 janvier 2023 avec tirage au sort de notre tombola.
- Journée festive et familiale de fin de saison le samedi 03 juin 2023.

Adultes loisirs comme compétiteurs, venez essayer ce sport dès la rentrée, sur nos différents créneaux disponibles :

- Les lundis à Billé de 20h30 à 22h30 (séances encadrées par un entraineur, sans jeu libre)
- Les mardis à Javené de 18h30 à 20h30 (loisirs et compétiteurs)
- Les mercredis à Billé de 20h00 à 23h30 (créneau réservé aux soirées de championnat de nos équipes évoluant en Départemental)
- Les jeudis à Javené de 20h30 à 22h30 (loisirs et compétiteurs)

Pour nos jeunes, les séances animées par un entraineur, ont lieu les samedis matins et sont réparties de la manière suivante :

De 09h00 à 10h15 : les 6-9 ans
De 10h15 à 11h30 : les 10-13 ans
De 11h30 à 12h45 : les 14-17 ans

Egalement pour nos jeunes, nous organisons plusieurs rencontres sous forme de plateaux, avec des clubs voisins, 3 à 4 fois sur la saison.

Nos ostéopathes seront également présents comme les saisons précédentes.



Pour tous renseignements complémentaires :

Contact : badjavenebille@gmail.com

Site internet : https://badjavenebille.wixsite.com/bjb35 Cathy VANNIER : cathyvannier@orange.fr / 06.75.53.07.57

USBJ Une saison « mitigée »

L'école de foot, forte d'une soixantaine de licenciés (U6 à U11), a globalement réalisé de bonnes performances.



Malgré quelques restrictions gouvernementales, encore en vigueur, liées à la pandémie de la Covid 19, lors de cet exercice 2021/2022, les jeunes pousses billéennes et javenéennes, ont pu pratiquer leur sport favori au travers de divers entraînements hebdomadaires, matchs, plateaux ou rassemblements, tournois et stages multisports, au stade de Billé et de Javené, tout au long de l'année.

Ces derniers se déroulaient en respectant un protocole strict, notamment jusqu'en janvier 2022. A noter également l'organisation d'un arbre de noël, au soccer de Vitré et d'une galette des rois, adaptés aux circonstances, en décembre et janvier dernier. A signaler par la même occasion, l'organisation de la 4ème édition du rassemblement Germaine Alexandre, regroupant 32 formations interrégionales U8/U9, remportée par Balazé, aux dépens de Saint James, le 7 mai dernier, à Javené. Après deux ans d'interruption, en raison de la Covid 19, celle-ci a connu un vif succès. Des portes ouvertes, ont eu lieu tous les mercredis de mai, en vue de nouvelles inscriptions, pour la prochaine saison. Celles-ci seront renouvelées jusqu'à l'automne 2022. Une journée intergénérationnelle conviviale de fin de saison, a également eu lieu fin juin, au Stade de Javené.

Le club tient donc à remercier tous les éducateurs et les bénévoles qui ont œuvré durant toute la saison, afin de garantir le bon fonctionnement de toutes les activités sportives ou manifestations extra-sportives.

Par ailleurs, les jeunes des catégories U12 aux U18, intégrant le GJ Bocage-Fougerais, ont obtenu de bons résultats

Du côté des seniors, malgré beaucoup de courage et de combativité indéniable, l'équipe fanion rétrograde de R2 en R3, en finissant avant dernière de son groupe, tout comme l'équipe (B) de D1 en D2, en terminant à la 10ème place. Ces deux relégations s'expliquent

principalement par un effectif trop restreint.

A noter qu'en se faisant plaisir le vendredi soir, les vétérans terminent à la 2ème place, de leur groupe, en championnat de district.

En vue de la saison 2022/2023, en R3, l'équipe fanion sera coachée par Samuel Girard, en provenance de Domagné/Saint Didier, assisté de Jérôme Rébillon. Ces derniers remplaceront ainsi Arnaud Dupas, Johannick Delalande et Cyrille Clossais qui quittent leurs fonctions, après 5 années de bons et loyaux services rendus au club. Nous tenons à les remercier très sincèrement.

Quant à l'équipe (B), en D2, elle sera dirigée par Jean Marc Nathanson.



Pour tous renseignements et inscriptions

dès l'âge de 5 ans, contacter

Stéphane Couillard au 06 99 02 20 01,

Franck Taburet au 07 81 99 15 70,

ou Arnaud Dupré au 06 68 85 77 52.

Consulter notre site internet:

https://www.usbj.net/, pour avoir plus d'informations sur la vie du club.

Minceur et bien-être à Billé

Marion Lanez s'est installée sur la commune de Billé, sous le slogan «Réenchantez votre Reflet».

Depuis 2015, elle accompagne des personnes qui souhaitent se sentir mieux dans leur corps et perdre du poids de manière douce et naturelle, grâce à des conseils en hygiène de vie combinés à des séances de digitopression. La digitopression (stimulation de points d'énergie avec les doigts) permet de rééquilibrer l'énergie générale et de retrouver détente et apaisement. Cette méthode prenant en compte la personne dans sa globalité, l'écoute est essentielle car il est important de comprendre le lien entre nos émotions, certains évènements de notre vie et la manière dont va réagir notre corps.

Marion propose également des modelages relaxants, amincissants et détoxifiants corps pour les femmes en partenariat avec la marque Douces Angevines.



Marion Lanez, sur rendez-vous au 06 36 85 02 69 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

7 rue de Fougères, 35133 Billé

Site Internet: https://reenchantez-votre-reflet.com/

Facebook: https://www.facebook.com/Réenchantez-votre-reflet

France services



FRANCE SERVICES FOUGÈRES

9 avenue François Mitterrand



Lundi et mardi : 9h-12h et 13h30 - 16h

Mercredi : 9h-12h / sur rendez-vous l'après-midi

Jeudi : 10h-12h et 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 13h30

sp-franceservices-fougeres@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél. 02 99 94 56 25

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien?



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

La Télémédecine à la pharmacie de Billé

Depuis le départ de nos médecins, il y a 8 mois déjà, certains de nos patients n'ont toujours pas trouvé de médecins traitants, d'autres en ont trouvé un, mais loin de Billé, et les généralistes des autres patients sont débordés.

nombreuses Malgré de démarches, municipalités (Billé, Combourtillé, Parcé) n'arrivent pas à trouver de nouveaux médecins.

A la pharmacie, nous avons donc décidé de proposer une solution de dépannage, pour pallier au manque de médecins : la téléconsultation.

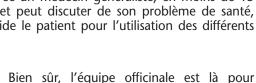
Il s'agit d'une borne installée dans la pharmacie, dans un local fermé, confidentiel.

Cette borne est composée d'un écran interactif, et de 6 appareils médicaux connectés pour aider à l'auscultation:

un tensiomètre, un otoscope (oreille, gorge, nez), un oxymètre (oxygène dans le sang), un thermomètre, un stéthoscope (cœur, poumons) et un dermatoscope (peau).

A l'aide de sa carte vitale, le patient entre en connexion avec un médecin généraliste, en moins de 15 minutes, sans rendez-vous préalable, sans avance de frais, et peut discuter de son problème de santé, comme dans un cabinet médical. Si besoin, le médecin quide le patient pour l'utilisation des différents appareils et délivre une ordonnance, imprimée sur la borne.





accompagner le patient, lors du démarrage de la téléconsultation.

Il est possible aussi de se connecter avec spécialistes certains (dermatologue, pédiatre, pneumologue, diététicienne, homéopathe, psychologue ... } sur rendezvous préalable.

téléconsultations sont aussi pour les enfants à partir de 2 ans, accompagnés d'un adulte (jusqu'à 16 ans).

Aucune participation ne sera demandée pour l'accès à la borne.

Cette borne de téléconsuitation a pour but de dépanner nos patients qui n'ont pas de médecin traitant, ou qui n'arrivent pas à avoir un rendez-vous rapidement chez leur médecin.

Et si des médecins viennent s'installer dans notre maison de santé, la borne de téléconsultation restera utile : elle permettra de décharger le cabinet médical.

Nous espérons répondre ainsi à l'attente de nos patients : avoir accès à un médecin quand ils en ont besoin.

> Véronique THEAUD et son équipe : Agnès et Carine Pharmacie THEAUD



n°14 - juin 2022

SMICTOM'CONTAC'

L'information du SMICTOM à destination des mairies



ACTUALITÉ

Aide à la location de broyeur

A partir du mois d'août, le SMICTOM met en place une aide financière pour la location de broyeurs. Une prise en charge de 50% de la facture de location sera proposée, dans la limite d'un plafond de 150 € de location(soit 75 € d'aide du SMICTOM) et à hauteur d'une journée maximum de location par foyer et par an.

Une aide proposée du mois d'août au mois de mars

Afin d'être en adéquation avec la réglementation, cette aide sera proposée entre le 1er aout et le 15 mars de l'année suivante. Il est vivement déconseillé de tailler les haies et les arbres entre la mimars et fin juillet afin de respecter la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

Pour profiter de cette aide, vous devrez faire une demande via notre site internet* ou contacter directement le service prévention par téléphone, afin de recevoir un bon de réduction. Vous pourrez alors choisir entre les différents loueurs de broyeurs conventionnés avec le SMICTOM. »

* La page dédiée sur notre site internet sera mise en ligne courant juillet.

DÉCRYPTAGE

Les changements à partir de Janvier 2023



1 - Le tri des emballages se simplifie à partir du 1er janvier 2023

A partir du 1er janvier 2023, l'ensemble des emballages pourront être triés et donc déposés dans les sacs jaunes ou les bacs jaunes (les sacs jaunes seront progressivement remplacés par des bacs au cours du premier semestre 2023).

Cette nouvelle consigne de tri simplifiera réellement le geste de tri pour les usagers.

> C'est facile et c'est utile si c'est un emballage ça se trie!

2 - Déploiement de la redevance incitative en 2023

Cette redevance permet de prendre en compte l'utilisation du service dans la facturation. Comme l'eau et l'électricité, la redevance incitative comporte une part fixe et une part variable. La part fixe comprend l'abonnement au service (collecte et traitement des ordures ménagères et des recyclables, accès au déchèteries, prévention, mise à disposition des bacs des collecte) ainsi que 12 levées du bac gris par an. La part variable est composée des levées de bacs au-delà des 12 inclues dans la part fixe.

La redevance incitative sera opérationnelle au 1er janvier 2024 après une phase test de 6 mois.

3 - Distribution de nouveaux bacs de collecte au 1er semestre 2023

Afin de calculer le nombre de levées des bacs, des bacs gris pucés vont être distribués pour la collecte des ordures ménagères. En parallèle, les sacs jaunes vont être remplacés par des bacs jaunes.

Ces bacs seront distribués au cours du premier semestre 2023. Les plannings de distribution seront communiqués aux

4 - Adaptation des fréquences de collecte au 1er juillet 2023

La redevance incitative, en test depuis 3 ans sur une partie du territoire, a permis de constater une diminution du nombre de présentation des bacs, dû à une diminution d'environ 20 % de la production d'OM. C'est pourquoi une adaptation de la fréquence de collecte sera mise en place à partir du 1er juillet 2023. Les camions benne collecteront les ordures ménagères et la collecte sélective tous les 15 jours. A cette date l'ensemble des foyers aura été équipés de nouveaux bacs de collecte. Des adaptations sont prévues pour certaines activités professionnelles.

5 - Tri des biodéchets à partir de ianvier 2024

La réglementation prévoit également le tri des biodéchets à la source à partir du 1er janvier 2024. Cela signifie que l'ensemble des restes alimentaires (non-animal) devront être compostés. Cette mesure permettra donc de réduire le volume d'ordures ménagères, puisqu'un tiers de celles-ci sont composées de déchets compostables.

L'ensemble de ces dispositifs ont pour objectif final de réduire de façon significative la production d'ordures ménagères et les opérations de traitement qui en résultent. Cela concerne notamment l'enfouissement des déchets qui aujourd'hui arrive à ses limites et engendre des coûts de plus en plus élevés.

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet Zone d'activités de l'Aumaillerie 35 133 Javené

02.99.94.34.58

accueil@smictom-fougeres.fr www.smictom-fougeres.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi:

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

d'ordures ménagères produites sur le secteur de Louvigné du Désert depuis la mise en place de la Redevance incitative.



Communiqué de presse

Le 29 juillet 2022

Aide à la location de broyeurs de végétaux

A partir du 1er août, le SMICTOM du Pays de Fougères propose une aide à la location de broyeurs de végétaux. Jusqu'à 50% de la facture pourront être pris en charge sous certaines conditions. Cette offre de réduction concerne tous les usagers du territoire, ainsi que les associations.

Le principe

Le SMICTOM met en place à partir du 1er août 2022, une aide financière pour la location de broyeurs de végétaux. Le but étant de renforcer les opérations de broyage déjà organisées sur le territoire et permettre aux usagers de réaliser le broyage directement chez eux et de réutiliser le broyat dans leur jardin.

Pour les particuliers, le SMICTOM propose de prendre en charge **50% de la facture de location** (plafond de 75€ d'aide du SMICTOM) et à hauteur d'une journée maximum (ou 2 demi-journées) par foyer et par an. Pour les associations, elles pourront également, sous certaines conditions bénéficier, d'une prise en charge à 100% de la facture de location, (plafond de 150€ de location).

Pour réduire les apports en déchèteries

Cette opération permettra également de réduire les apports des déchets verts en déchèteries qui constituent aujourd'hui environ 30 % des tonnages de déchets (déposés en déchèteries).

Cela représente un coût conséquent tant pour leur acheminement en plateforme de compostage que pour leur traitement et leur transformation en compost.

En effet, les déchets verts contiennent encore trop souvent des matières plastiques (bâche, sacs, pots de fleurs) qui entraîneraient une pollution si aucun traitement n'était effectué.

Contacts presse

Elise CRUYPENYNCK, Chargée de communication Fabien GOUGEON, Animateur prévention des déchets **02 99 94 34 58**

Le broyage, un allié pour le jardin

Procéder au broyage de ces déchets verts (taille des haies et arbustes, mais également feuilles mortes), permet de produire un matériau de première qualité. En effet ce broyat constitue un paillage efficace et gratuit!

Cette technique permet de faire des économies d'argent et de temps.

On peut citer:

- La réduction du temps de désherbage
- La réduction des besoins en eau des végétaux
- L'amélioration de la qualité du sol
- Une diminution des maladies et attaques de ravageurs.

Une aide proposée du mois d'août au mois de mars

Pour être en adéquation avec la réglementation de l'arrêté du 24 Avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales, cette aide sera uniquement proposée entre le 1er aout et le 15 mars de l'année suivante. En effet, il est vivement déconseillé de tailler les haies et les arbres entre la mi-mars et fin juillet afin de respecter la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

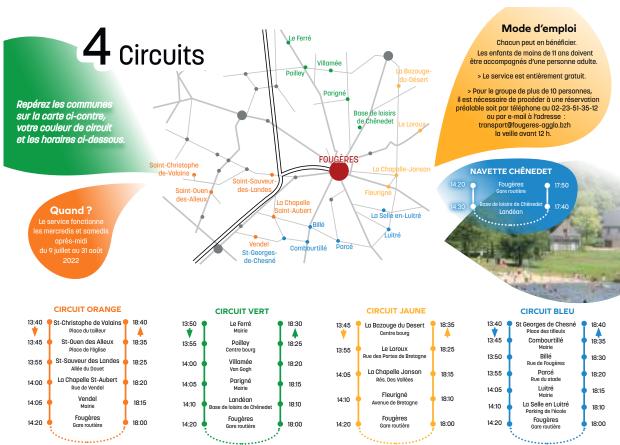
Demande sur le site Internet via un formulaire

Pour pouvoir profiter cette aide, il suffit de se rendre sur le **site Internet du SMICTOM**, rubrique «Je suis un particulier - Location de broyeur» et de remplir le formulaire et un bon de réduction vous sera envoyé par mail : www.smictom-fougeres.fr/espace-thematique/un-particulier/location-de-broyeur/



www.smictom-fougeres.fr





Petite rubrique historique par Jo Rahuel

Noms des Familles de Billé

Nous nous proposons ici d'examiner les noms que portaient les Billéens au cours des siècles. L'étude est basée sur les 12 979 actes de baptême et de naissance répertoriés jusqu'en 1950 dans notre commune. En tout apparaissent 787 noms différents. Ci-dessous sont représentés par ordre alphabétique les cent noms les plus

nombreux rencontrés. La taille des mots est proportionnelle au nombre d'actes correspondant. Ainsi, les Chevallier, qui arrivent en premier dans ce classement, sont 325, les Delaunay 263 et les Delatouche 232. Les noms les plus finement écrits sont entre 30 et 40

Baget Bazin Beaugendre Bertin Besnard Béziel Biard Bignon Bigot Bouëssel Bouvet Briand Brisset Books Cantin Cervelle Chantel Chauvet Chevallier Chantel Chauvet Chevallier Chantel Chauvet Chevallier Chantel Chauvet Chevallier Chantel Comme Coquelin Comme Cottin Coudray Coulillaux Cupit Delamarche Delatouche Delaunay Deloris Douard Doudard Dubois Duplessix Ernoul Esnault Évard Ferron Forthornme Fouquet Garancher Garnier Gasdebois Gaudiche Gautier Gauteris Gautrie Gentilhomme Georgeault Georget Gesud Giovanet Greffier Gueriee Hamard Helleux Hene Heulot Jamelot Jehannin Lagrée Lambert Leblanc Lemarié Lemonnier Leroux Leuteller Loison Louvigné Marion Martin Masson Montule Moquet Moutel Oger Philipaux Pichot Piel Philip Priout Prodhomme Renault Rocher Roussel Royer Sansier Saudrais Simon Sourdin Theveu Thornas Tioliais Triquet Tropée Tual Vecher Vannier

Fréquences des noms de famille au cours les siècles

Il est intéressant d'observer comparativement l'évolution à diférentes périodes. C'est ce que montrent les tableaux ci-dessous en décrivant la répartition des noms siècle par siècle. Depuis le début du XVIème siècle l'importance des familles a été très variable. Certaines figurent constamment dans les plus nombreuses tout au long des siècles. Ainsi les Chevallier, les Delatouche et les Vannier.

D'autres disparaissent presque complètement avec le temps. Les Cervelle par exemple existaient avant la révolution et il n'y en avait plus aucun représentant pendant les deux derniers siècles. De nouvelles familles sont apparues pendant la première moitié du XXème siècle qui n'existaient pas ou quasiment pas auparavant.

Delaunay	139
Bigot	122
Jehannin	117
Chevallier	68
Delatouche	60
Saudrais	59
Bouëssel	52
Greffier	49
Pichot	47
Vannier	45
Béziel	43
Moquet	41
Fouquet	39
Duplessix	39
Garnier	38
Georget	38
Cervelle	37
Martin	36
Coullaux	35
Lemonnier	34

Chevallier	173
Cervelle	126
	106
Delaunay Theveu	90
1041-44	- 222
ehannin	80
/annier	71
Bigot	69
Bouëssel.	68
Marion	64
Martin	56
Sautrie	55
Delatouche	55
Gautrais	54
Chauvel	51
Prodhomme	51
Brisset	50
emonnier	50
Ferron	49
amelot	49
eblanc	47

XIXème siè	cle
Delatouche	96
Hamard	93
Chevalier	69
Garnier	67
Tropée	43
Cantin	41
Moutel	41
Lagrée	39
Vannier	38
Bertin	38
Cupif	37
Sourdin	36
Gentilhomme	34
Vacher	34
Jamelot	33
Bouëssel	29
Delamarche	29
Garancher	29
Lemannier	28
Pichot	28

XXeme stêcle		
Roussel	55	
Lagrée	31	
Vannier	29	
Delatouche	21	
Bonnant	20	
Erard	16	
Brault	16	
Sirouet	16	
Haudebert	16	
Chevallier	15	
Cochet	15	
Serrand	15	
Tropée	14	
Comée	14	
Cantin	14	
Hamard	13	
Quinton	12	
Bazin	11	
Legeal	11	
Delamarche	11	



Une étude détaillée des noms de famille est publiée sur le site internet. Plusieurs d'entre elles y sont décrites plus largement.

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé, de ses gens et de son patrimoine.

http://billelesmouches.eu



Classes

Infos diverses

Revivez l'expérience 10 ans après

Les 20 ans ont le plaisir de vous faire part du repas des classes de Billé le

Samedi 17 septembre 2022

à la salle polyvalente de Billé.

11h30 → Dépôt de gerbe au monument près de l'Église suivie de la photo.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

Pour finir la journée, la traditionnelle

« galette saucisse » suivie du « bal des classes ».



Menus

MENU adulte : 38€

Godinette et biscuits apéritifs

Terrine de volaille maison au foie gras, compotée d'oignons à la grenadine

Filet mignon de porc BBC rôti entier à l'ancienne

Duo de fromages sur feuille de chêne au balsamique

Assortiment de mignardises façon café gourmand



MENU enfant : 14€

Quiche
Blanc de volaille purée
Dessert



Pour le bon déroulement de cette journée et afin de faciliter notre organisation, nous vous demandons de bien vouloir établir vos paiements par chèque à l'ordre des «classes 2 Billé» dés votre inscription.

Vous pouvez retourner le coupon réponse directement aux responsables de votre classe même si vous ne participez pas à cette journée ou à Enzo Fortin 8, rue de Fougères 35133 Billé ou bien à la Mairie de Billé.

Au plaisir de se retrouver pour la «fête des classes 2».

Inscription Classes

Nombre d'adulte : X 38 € =€

Nombre d'enfant : X 16 € =€

TOTAL:

PARTICIPERA aux classes 2

NE PARTICIPERA PAS aux classes 2

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à vous adresser :

au responsable de votre classe
 Manon Larché au 06 79 39 20 55

